

HOMÉLIE 27

«En vous donnant ces préceptes, je ne vous loue pas de ce que vos assemblées vous soient nuisible au lieu de vous être utiles.»

1. Il est encore nécessaire d'indiquer avant tout la raison de ce reproche; ce que nous dirons ensuite sera plus facile à saisir. Quelle est donc cette raison ? A l'exemple des trois mille qui s'étaient convertis au commencement, les fidèles mangeaient à la même table et mettaient leurs biens en commun, quand l'Apôtre écrivit cette lettre; mais ce n'était plus avec la même régularité : il ne restait de cette communauté primitive qu'une sorte d'imitation affaiblie. Puisqu'il y avait là des pauvres et des riches, tous les biens n'étaient pas mis en commun, et la table commune n'était dressée qu'à certains jours, comme elle devait l'être. Après la participation aux divins mystères, tous se rendaient au repas, et les pauvres, ceux même qui n'avaient rien, étaient invités par les riches, et tous alors mangeaient ensemble. Cet usage fut plus tard abandonné à cause des divisions qui survinrent, les uns s'attachant à ceux-ci, les autres à ceux-là, chacun disant de son côté : Je suis d'un tel ou d'un tel; et l'Apôtre les avait repris au commencement de l'Épître : «J'ai su, mes frères, par ceux des nôtres qui sont à Chloès que des contestations existent entre vous. J'entends parler de ce propos que chacun de vous tient : Je suis du parti de Paul; moi, de celui d'Apollo; moi, de celui de Céphas.» (1 Cor 1,11-12) Ce n'est pas qu'ils se fussent rangés sous la loi de Paul, ce que ce dernier n'aurait pu supporter; mais l'Apôtre met ainsi son nom en avant pour donner plus de poids à sa parole et mieux déraciner cette coutume; il montre par là que, si quelqu'un se donnait à lui en se séparant du reste du corps, il commettrait une chose absurde et profondément inique.

Or, dès que telle était l'iniquité quand il s'agissait de lui-même, beaucoup plus grave était-elle lorsqu'il s'agissait des inférieurs. Le premier usage, si profitable et si beau, qui servait d'aliment à la charité, de consolation à l'indigence, de leçon au riche, école permanente de la plus haute philosophie et de l'humilité la plus profonde, se trouvait donc amoindri. Tant de biens compromis on perdus donnent à Paul le droit d'employer ce langage sévère : «En vous parlant ainsi, je ne vous loue pas.» Dans le reproche qui précède, comme beaucoup observaient leur devoir, il commence en d'autres termes : «Je vous loue de ce que vous vous souvenez constamment de moi;» tandis qu'il dit ici : «En vous donnant ces préceptes, je ne vous loue pas.» – Il n'a pas voulu pour cette raison aborder ce sujet immédiatement après ce qui regarde les victimes offertes aux idoles; pour tempérer son discours, il jette entre ces deux points la règle de conduite concernant les cheveux. En allant sans interruption d'une accusation à l'autre, mais toutes également graves, il eût craint d'exciter la répulsion; de là ce léger répit avant de s'exprimer ainsi : «En vous donnant ce précepte, je ne vous loue pas.» Quel précepte ? Celui que je vais formuler. Et que signifie cette parole : «Je ne vous loue pas ?» Je ne saurais vous approuver de ce que vous m'obligez à vous donner un tel conseil. Non, ce n'est pas un éloge pour vous que vous ayez besoin d'une semblable leçon, que je sois dans la nécessité de vous exhorter à cet égard.

Voyez comme il fait immédiatement ressortir ce qu'il y a de déraisonnable dans leur conduite. Quand le pécheur n'aurait pas même besoin d'être averti pour ne pas pécher, la faute est évidemment impardonnable. Et pourquoi ne louez-vous pas ? C'est que «vos assemblées vous sont nuisibles, au lieu de vous être utiles.» En d'autres termes : Vous n'avancez pas dans la vertu. Alors qu'il faudrait vous élever plus haut, avoir de plus nobles aspirations, vous avez amoindri la pratique auparavant en vigueur, et vous l'avez amoindrie de telle sorte que je suis dans l'obligation de vous exhorter pour la faire revivre et vous ramener au même point. – Ne voulant pas paraître s'adresser uniquement aux pauvres, il n'en vient pas tout d'un coup à parler de la table commune, afin de ne pas exposer au mépris la correction qu'il entend exercer; il cherche une expression encore plus vive et plus capable de les effrayer. Que leur dit-il ? «Et d'abord, j'apprends qu'il y a des divisions entre vous, quoique vous soyez réunis dans l'Eglise.» Il ne dit pas : J'apprends que vous ne mangez pas en commun, j'apprends que vous prenez votre nourriture en particulier, et non avec les pauvres. Il met en avant une chose éminemment propre à frapper les esprits, il prononce le mot de division; et c'était là réellement la cause du mal. Il leur rappelle encore ce qu'il avait dit au début de sa lettre, ce qu'il tenait des fidèles de Chloès : «Et je le crois en partie.»

2. On eût pu lui dire : Et si nos accusateurs mentent ? Aussi n'affirme-t-il pas qu'il croit, de peur de les pousser à l'impudence, ni qu'il ne croit pas, pour ne point paraître les accuser sans motif; il dit simplement : «Je le crois en partie.» En leur déclarant qu'il croit certaines

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

choses, de peu d'importance même, il les jette dans l'anxiété, préparant par là leur retour au bien. «Car il faut qu'il y ait des hérésies parmi vous, afin qu'on reconnaisse les âmes qui sont à l'épreuve.» Il ne parle pas ici des hérésies dogmatiques, il désigne par ce mot les schismes, ou les divisions. Parlerait-il d'ailleurs des premières, cette affirmation serait encore irréprochable. Le Christ a bien dit : «Il est nécessaire qu'il arrive des scandales,» (M 18,7) sans ébranler ainsi le libre arbitre, sans introduire aucune espèce de contrainte ou de nécessité dans la vie, mais en prédisant ce qui ne pouvait manquer d'avoir lieu, vu la perversité de l'esprit humain; de telle façon que cela se réalise par suite de ces funestes dispositions, de cette maladie incurable, et nullement en vertu de la prédiction. Non, les scandales ne sont pas arrivés parce qu'il les avait prédits; il les a prédits parce qu'ils devaient arriver. S'ils étaient inévitables, en effet, s'ils ne dépendaient pas de la libre volonté des hommes, le Sauveur aurait ajouté sans raison : «Malheur à ceux par qui les scandales viennent.» (Ibid.)

Mais nous avons suffisamment développé ce sujet quand nous en étions là; nous devons maintenant revenir à celui qui nous occupe. Que l'Apôtre parle en cet endroit des hérésies qui surgissaient à l'occasion de la table commune, des dissensions et des querelles dont elle était l'objet, c'est évident par ce qui vient ensuite. Il ne s'en tient pas à cette première parole : «J'apprends qu'il y a des divisions parmi vous;» il explique la nature de ces divisions, en poursuivant ainsi : «Chacun prend son repas sans attendre les autres;» et bientôt après : «N'avez-vous pas vos maisons pour y manger et boire ? Méprisez-vous l'Eglise de Dieu ?» Il est assez manifeste que tel est le but de son discours. S'il traite cela de divisions ou de schismes, ne vous en étonnez pas; il veut les stimuler par cette expression, comme je l'ai déjà remarqué. S'il eût été question de divisions sur les dogmes, son langage aurait eu moins de douceur. Ecoutez-le quand il touche à de semblables sujets : quelle véhémence et dans l'affirmation et dans le reproche! dans l'affirmation, comme lorsqu'il dit : «Un ange viendrait-il vous évangéliser autrement que vous ne l'avez été, qu'il soit anathème»; (Gal 1,8) dans le reproche, comme ici : «Vous qui prétendez être justifiés dans la loi, vous êtes déçus de la grâce.» (Ibid., 5,4) Il va jusqu'à donner le nom de chiens aux corrupteurs : «Prenez garde aux chiens.» (Phil 3,2) Tantôt il déclare qu'ils ont une conscience cautérisée par le feu; tantôt il les appelle des anges de Satan. Rien de tel dans le passage qui nous occupe, tout est calme et modéré.

Que signifient ces paroles : «Afin qu'on reconnaisse ceux qui sont à l'épreuve ?» Qu'ils brillent d'un plus grand éclat. Voici ce qu'il veut dire : Pour ceux qui sont stables et fermes, rien de cela ne leur nuit, ils y trouvent plutôt un surcroît d'honneur et de gloire. Le mot «afin que» n'indique pas toujours le but, et souvent ne signale que le résultat. Le Christ l'emploie ce même quand il dit : «Je suis venu dans ce monde pour le jugement, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que les voyants deviennent aveugles.» (Jn 9,39) Ainsi fait encore Paul, lorsque dissertant sur la loi, il s'exprime en ces termes : «Or, la loi est survenue afin que le péché déborde.» (Rom 5,20) La loi certes n'a pas été donnée pour que les Juifs se rendissent plus coupables; seulement, la chose est arrivée. L'avènement du Christ n'avait pas non plus pour but de rendre les voyants aveugles, tout au contraire; mais c'est ce qui a eu lieu. Voilà donc comment il faut comprendre ce texte : «Afin qu'on reconnaisse ceux qui sont à l'épreuve.» Non les hérésies ne sont pas arrivées pour qu'une telle manifestation se fit; elle s'est faite à l'occasion de ces mêmes hérésies. L'Apôtre tient ce langage pour ranimer les pauvres qui supportaient noblement de semblables dédains. Aussi ne dit-il pas : Afin qu'ils soient éprouvés; il dit : «Afin qu'on reconnaisse ceux qui sont à l'épreuve.» C'est déclarer qu'ils étaient déjà tels; mais, se trouvant confondus avec la foule et recevant des riches une consolation, ils n'étaient pas en évidence : ce sont les divisions et les disputes actuelles qui les montrent ce qu'ils sont, tout comme la tempête révèle le pilote. Au lieu de dire également : Afin que vous paraissiez des hommes éprouvés, il dit : «Afin qu'on reconnaisse ceux qui sont à l'épreuve,» ceux d'entre vous. Il ne les manifeste pas sur le ton de l'accusation, de peur de rendre les autres plus impudents, ni sur celui de la louange, de peur de les enorgueillir; sa parole reste en suspens, laissant à la conscience de chacun le soin de s'appliquer le blâme ou l'éloge.

Les pauvres ne sont pas les seuls qu'il me semble consoler ici; il console de plus ceux qui n'ont pas porté d'atteinte à l'ancien usage. Il est à croire, en effet, que plusieurs s'y montraient fidèles; et de là cette expression: «Je le crois en partie.» Il appelle donc à bon droit hommes éprouvés ceux qui gardaient intact cet admirable usage, sans regarder si les autres le suivaient ou ne le suivaient pas. En parlant de la sorte, il se propose de relever par de justes louanges le courage de tous. Il expose ensuite quel est le péché dont on se rend coupable en le transgressant. Quel est-il donc ? «Vous réunir comme vous le faites, ce n'est plus manger la

cène du Seigneur.» Voyez-vous comment, en leur adressant une réprimande et sous forme de narration, il leur insinue un conseil. Autre est le but de la réunion, leur dit-il; c'est une réunion de charité, d'affection fraternelle. Le même lieu vous reçoit tous et vous rassemble, il est vrai; mais la table n'est pas en rapport avec l'assemblée. Il n'a pas dit : En vous réunissant, vous ne mangez pas en commun. Sa parole est bien différente, elle a quelque chose de beaucoup plus terrible pour eux : «Ce n'est plus manger la cène du Seigneur.» Elle les reporte à cette nuit où le Christ transmet aux apôtres ses redoutables mystères. C'est pour cela que Paul appelle ce repas la cène; car tous alors étaient assis à la même table. Or, la distance entre les riches et les indigents n'est pas aussi grande qu'entre le Docteur et les disciples : celle-ci est infinie. Et que dis-je, entre le Docteur et les disciples ? songez à celle qui séparait le Docteur et le traître. Ce dernier cependant était là comme les autres; le Maître ne le rejeta pas, il le laissa manger du même sel et participer aux mystères.

3. Paul explique ensuite : Ce n'est plus manger la cène du Seigneur : «Chacun emporte son repas pour le manger en particulier, et l'un a faim pendant que l'autre va jusqu'à l'intempérance.» De là résulte pour eux et par leur fait un surcroît de honte. Ils s'approprient ce qui appartient au Seigneur, en sorte que les premiers sont ceux qui se déshonorent, ceux qui dépouillent leur propre table de sa plus belle dignité. Comment et pour quelle cause ? C'est que la cène du Seigneur, du souverain Maître, doit nécessairement être commune. Les biens d'un maître ne sont pas à tel serviteur ou bien à tel autre, ils sont à l'usage de tous. La qualification qu'il donne au repas emporte donc l'idée de communauté. Du moment où c'est ici la table du Seigneur, ce qu'on ne peut pas révoquer en doute, vous n'en devez rien détourner pour vous seul; offrez à tous sans distinction ce qui appartient au Maître de tous : ainsi se vérifiera le titre que vous donnez à cette table. Aujourd'hui, vous effacez ce titre, puisque vous gardez pour vous ce qui devait être commun. L'Apôtre le dit d'une manière formelle : «Chacun prend d'avance son repas.» Ce n'est pas l'idée de division, c'est celle de précipitation, et par là même de désordre et de voracité qui domine dans cette accusation; et ce qui suit le montre clairement; car il ajoute : «Et l'un a faim pendant que l'autre va jusqu'à l'intempérance.» Point de mesure de part ni d'autre, l'indigence ou l'excès. C'est la seconde accusation qui tombe sur leur tête. Ils sont d'abord accusés de déshonorer le repas, de corrompre l'institution; et maintenant de se livrer à la gourmandise, à l'ivresse même, tandis que les pauvres n'ont rien, chose bien plus barbare. Ce qu'il fallait servir à tous, eux seuls l'absorbent; ils en font l'aliment des passions les plus grossières. Aussi l'Apôtre n'a-t-il pas dit : L'un a faim et l'autre est rassasié. Voici son expression: «Et l'autre est ivre.»

Le défaut et l'excès sont en soi également blâmables : s'enivrer, indépendamment du mépris qu'on fait des pauvres, mérite condamnation; mépriser les pauvres, alors même qu'on ne s'enivrera pas, n'est pas moins condamnable. Songez quel désordre constituent les deux fautes réunies. La déraison de cette conduite une fois établie, Paul la stigmatise avec une grande indignation; il s'écrie : «N'avez-vous pas vos maisons pour y manger et boire ? Méprisez-vous l'Eglise de Dieu et voulez-vous confondre ceux qui n'ont rien ?» Voyez-vous comme il fait rejaillir sur l'Eglise l'insulte faite aux indigents, afin de donner plus de force à sa parole ? C'est une autre accusation dirigée contre eux : ils outragent l'Eglise en même temps que les pauvres. Comme vous faites de la cène du Seigneur un repas qui n'est que pour vous, vous vous appropriez le lieu même, l'église devient votre maison. Or, l'église n'existe pas pour que nous restions divisés en y venant, mais bien pour que nos divisions y soient éteintes : c'est le sens de la réunion. «Voulez-vous confondre ceux qui n'ont rien ?» Au lieu de dire : Vous faites mourir de faim les indigents, il se sert d'une parole beaucoup plus énergique : «Vous confondez» montrant par là qu'il se préoccupe moins de la nourriture qu'on refuse aux pauvres que de l'affront qui leur est infligé. C'est ici la cinquième accusation : non seulement les pauvres sont méprisés, mais encore ils sont couverts de honte. Il parle ainsi pour honorer la condition des pauvres, pour attester de plus que les privations leur sont moins pénibles que les injures, pour exciter enfin la pitié dans l'âme des auditeurs. Après avoir mis à nu toutes ces iniquités, l'outrage fait à l'institution, celui qui s'adresse à l'Eglise, le mépris à l'égard des indigents, il adoucit de nouveau le ton de sa réprimande, en ajoutant : «Vous louerai-je ? En cela je ne saurais vous louer.» C'est une chose qui doit surtout nous frapper d'admiration, qu'au moment où le discours semblerait devoir prendre plus de véhémence, après l'énumération de semblables travers, après des reproches sévères, le contraire ait lieu, et le juge laisse respirer les coupables. Quelle en est la raison ? Il les avait réprimandés avec la plus grande rigueur, et, comme un habile médecin, il avait porté le fer à leurs plaies, ne se contentant pas d'effleurer un mal qui demandait une profonde incision : vous avez entendu de quelle façon il retranchait le fornicateur qui se trouvait au milieu de ce même peuple; mais il

se garde bien de traiter avec le fer des plaies auxquelles suffisaient de plus doux remèdes. Voilà pourquoi son discours devient plus doux à cet endroit. Ajoutez qu'il veut les rendre eux-mêmes plus doux à l'égard des pauvres, et vous vous expliquerez encore mieux son aménité.

Voulant cependant les frapper davantage et par d'autres considérations, il remonte aux sources les plus élevées : «J'ai appris du Seigneur et je vous ai transmis que le Seigneur Jésus, la nuit même où il fut livré, prit du pain, et rendant grâces le rompit, et dit : *Recevez, mangez; ceci est mon corps, qui sera rompu pour vous; faites cela en mémoire de moi.*» Pourquoi rappelle-t-il ici l'institution eucharistique ? Parce que ce souvenir était absolument nécessaire pour le sujet présent. Votre Seigneur, pourrait-il dire, daigna les recevoir tous à la même table, toute redoutable qu'elle était, quoiqu'elle fût incomparablement supérieure à toutes les autres : et vous jugez les pauvres indignes de votre table à vous, d'une table de si peu de valeur et d'importance ! Ils n'ont rien de plus que vous dans l'ordre spirituel et vous les dépouillez des choses corporelles; car elles ne sont pas à vous. – Mais il ne s'exprime pas ainsi, de peur que son discours n'irrite; il procède avec plus de ménagement et de douceur : «Le Seigneur Jésus, la nuit même où il fut livré, prit du pain.» Pour quel motif nous rappelle-t-il la circonstance du temps, de la nuit et de la trahison ? Ce n'est pas sans intention et sans but; ces circonstances donnent à sa parole un caractère de gravité qu'on ne saurait exprimer. En pensant à cette nuit, à la tristesse du divin Maître au milieu de ses disciples, à la manière dont il fut trahi, chargé de liens, emmené, jugé, à toutes les autres souffrances qu'il eut à subir, on devient plus tendre que la cire, on se sent détaché de la terre et de toutes les pompes d'ici-bas. Voilà pour quel motif l'Apôtre évoque ces souvenirs, parle du temps, de la cène et de la grande trahison; c'est comme s'il disait : Ton Seigneur s'est donné lui-même pour toi; et pour ton propre bien, tu ne donnes pas un aliment à ton frère !

4. Comment peut-il dire qu'il l'ait appris du Seigneur ? Il n'était pas présent alors, il figura même au nombre des persécuteurs. C'est pour vous apprendre que cette table n'avait rien de plus que celle à laquelle les hommes ont participé depuis. Aujourd'hui comme alors, le Christ accomplit et donne tout. Ce n'est pas l'unique raison qui le fait nous ramener à cette nuit, il veut encore nous émouvoir d'une autre manière. De même que nous gardons surtout la mémoire des suprêmes paroles que nous recueillons sur la bouche des mourants, de même que nous disons à leurs héritiers, afin de les confondre quand ils osent transgresser leurs volontés : Souvenez-vous que votre père vous adressa cette dernière parole, qu'il vous imposa ce commandement au moment d'expirer; de même Paul, voulant frapper de crainte ses auditeurs, leur tient aussi ce langage : N'oubliez pas que cette institution mystique fut la dernière qu'il vous transmit, que ces préceptes vous furent donnés la nuit même qui précéda sa mort, qu'il n'institua plus rien après cette cène. L'Apôtre expose ensuite ce qui se passa : «Il prit du pain, puis ayant rendu grâces il le rompit, et dit : *Recevez et mangez; c'est ici mon corps, qui sera brisé pour vous.*» Si c'est pour l'Eucharistie que vous venez, ne posez donc aucun acte qui contredise l'Eucharistie, ne faites pas de peine à votre frère, ne méprisez pas l'indigent, ne vous enivrez pas, n'insultez pas l'Eglise. Vous venez rendre grâces pour les bienfaits que vous avez reçus; efforcez-vous de rendre la pareille et ne vous séparez pas de votre prochain. Le Christ donna également à tous quand il dit : «Recevez et mangez.» Il leur donna son corps même; et vous ne savez pas donner avec égalité le pain ordinaire ! Il fut rompu pour tous sans distinction, tous y participèrent au même degré. «Ayant de même pris le calice, après le souper, il dit : *Ce calice est dans mon sang un testament nouveau; faites-le, toutes les fois que vous le boirez, en mémoire de moi.*»

Quoi ! vous faites mémoire du Christ pendant que vous dédaignez les pauvres, et vous n'êtes pas saisi d'horreur ! Mais, si vous faisiez mémoire d'un fils ou d'un frère mort, vous sentiriez l'aiguillon de votre conscience dans le cas où vous n'appelleriez pas les indigents, à leur exemple; et, quand vous faites mémoire de notre Seigneur, vous ne leur donnez pas même place à votre table ! Que signifie ceci : «Ce calice est le testament nouveau ?» Les libations et le sang des animaux formaient le calice du testament ancien; car, après l'immolation des victimes, on en recevait le sang dans une coupe pour en faire des libations. Or, comme le Christ a substitué son propre sang à celui des animaux, l'Apôtre rappelle les antiques sacrifices, pour que cette substitution ne jette pas les esprits dans le trouble. Après qu'il a parlé de la première cène, il unit le présent au passé, afin qu'on imite maintenant ce qui s'accomplit alors, quand les disciples réunis autour de la même table recevaient la victime de la main même du Christ : «Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à son avènement.» De même que le Sauveur avait dit à propos du pain et du calice : «Faites ceci en mémoire de moi,» nous indiquant ainsi le but de l'institution mystique, et de plus nous enseignant, parmi tant d'autres

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

choses, qu'elle est l'inébranlable fondement de la piété; car plus vous penserez à ce que votre Seigneur a souffert pour vous, plus vous avancerez dans la vraie philosophie. C'est de même que Paul ajoute : «Toutes les fois que vous mangerez, vous annoncerez sa mort.» Voilà quelle est cette cène.

Il déclare ensuite qu'elle doit rester jusqu'à la consommation des temps, par cette parole : «Jusqu'à son avènement.» Puis il continue : «Quiconque donc mangera ce pain ou boira de ce calice du Seigneur sans en être digne, sera coupable du corps et du sang du Seigneur.» Quelle en est la raison ? C'est qu'il a profané ce sang, et dès lors il semble avoir commis un meurtre, au lieu d'avoir offert un sacrifice. Ceux qui clouèrent la victime à la croix avaient seulement l'intention de verser son sang et nullement de le boire : tel est celui qui le reçoit dans une âme impure et n'en retire aucun fruit. Voyez-vous comme le discours est devenu terrible, avec quelle extrême rigueur il les frappe, en leur montrant que, s'ils doivent le recevoir de la sorte, ils sont indignes des dons sacrés ? Et comment ne le recevrait-il pas indignement, celui qui méprise le pauvre, et qui, non content de cela, le couvre de confusion ? S'il suffit de ne pas donner pour être exclu du royaume, et même de ne pas donner abondamment, serait-on vierge, puisque les vierges folles avaient de l'huile, mais seulement n'e'n avaient pas assez, songez quel mal ce doit être d'avoir commis tant d'iniquités.

Quelles iniquités ? me demanderez-vous peut-être ? – Quelles iniquités, osez-vous dire ? Vous avez pris part à ce repas divin et quand vous devriez être le plus compatissant des hommes, l'égal même des anges, vous touchez aux dernières limites de la cruauté ! Vous avez bu le sang du Seigneur, et vous méconnaissiez encore votre frère ! Quelle indulgence méritez-vous donc ? L'eussiez-vous méconnu jusque-là, vous deviez le reconnaître à cette table. Eh bien, cette table même, vous la déshonorez, puisque celui qui a été jugé digne d'y participer, vous le jugez indigne de partager votre nourriture. N'avez-vous pas oui quels châtiments eut à subir le serviteur qui réclama les cent derniers, et comment il se priva lui-même du don qu'il avait reçu ? Ne voyez-vous pas ce que vous étiez et ce que vous êtes ? Avez-vous oublié que vous étiez beaucoup plus pauvre en vertus que celui-là ne l'est en biens terrestres, parce que vous étiez couvert de péchés ? Et Dieu vous en a complètement délivré, pour vous admettre ensuite à cette table. Tout cela n'a donc pu vous inspirer plus de charité ! Vous ne devez plus vraiment attendre que d'être livré aux mains des bourreaux. Nous tous, écoutons aussi ces paroles, nous qui venons avec les pauvres à cette table sacrée, et qui, dès que nous sommes sortis de l'église, ne semblons pas même les avoir vus passant à côté d'eux dans un état d'ivresse, alors qu'ils souffrent la faim. Voilà ce dont les Corinthiens étaient accusés. – Et quand est-ce que cela arrive ? me direz-vous. – Toujours, mais principalement dans les fêtes, alors que cela devrait le moins arriver. Après la communion, on se laisse aller à l'intempérance, et les pauvres sont oubliés; à peine avez-vous reçu le sang divin, quand il faudrait continuer le jeûne et pratiquer la sobriété, vous donnez un libre cours à la gourmandise. Dans vos repas, si vous avez mangé d'un bon mets, vous vous gardez bien de prendre à la suite quelque chose de moins agréable qui le gâterait; et, lorsque vous avez pris la nourriture spirituelle, vous acceptez volontiers les délices qui vous font l'esclave de Satan.

Songez à la conduite des apôtres après le divin repas : ne s'appliquèrent-ils pas à la prière, au chant des hymnes sacrés, aux veilles saintes ? N'écoutèrent-ils pas ce magnifique enseignement où respirait une philosophie céleste ? C'est le moment où le Sauveur leur adressait de grandes et merveilleuses leçons, une fois que Judas fut sorti pour convoquer ceux qui devaient mener Jésus à la croix. N'avez-vous pas oui dire comment les trois mille, ayant le bonheur de communier, persévéraient constamment dans le devoir de la prière, dans le soin de s'instruire, au lieu de s'adonner aux dangereux plaisirs de la table ? Pour vous, avant de recevoir les mystères, vous jeûnez, afin de paraître au moins vous être préparé; et, quand vous les avez reçus, quand vous devriez redoubler de tempérance, vous perdez tout. Ce n'est pas la même chose cependant de jeûner avant ou de jeûner après. Dans les deux cas, sans doute, la tempérance est nécessaire, mais beaucoup plus après qu'on a reçu l'Époux : il importe de la pratiquer d'abord, pour se rendre digne de le recevoir; il importe ensuite, pour ne pas être jugé indigne de l'avoir reçu. – Eh quoi ! suis-je donc dans l'obligation de continuer à jeûner ? – Je ne le dis pas, je ne vous en fais pas une obligation. A la vérité, ce serait un bien; mais je ne veux rien outrer, je vous exhorte seulement à vous renfermer dans les bornes d'une sage réserve. S'il n'est jamais permis de s'adonner aux délices, ce que Paul a formellement dit : «Celle qui vit dans les délices est déjà morte quoique possédant la vie;» (1 Tim 5,6) beaucoup moins l'est-il alors, et la mort n'est que plus certaine. Les délices étant la mort de la femme, à plus forte raison seront-elles la mort de l'homme : puisqu'elles nous

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

perdent en tout temps, beaucoup plus après la réception des divins mystères. Et vous, venant de manger le pain de vie, vous faites une œuvre de mort; et vous n'avez pas le frisson !

Ignorez-vous donc de combien de maux les délices sont la source ? De là viennent les rires intempestifs, les paroles imprudentes, de funestes plaisanteries, des propos aussi frivoles qu'insensés, et tant d'autres conséquences dont on ne saurait même parler. Voilà ce que vous faites le jour même où le Christ vous a donné place à sa table, où votre langue a touché son corps sacré. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, que chacun s'applique à purifier ses mains, sa langue, ses lèvres, son palais, dont le Sauveur a fait le vestibule du saint temple. Quand la table matérielle est dressée, élevez votre âme vers cette table mystique, représentez-vous la cène du Seigneur et la veille des disciples pendant cette auguste nuit. Mais, à considérer de près les choses, la nuit dure toujours. Veillons par conséquent avec le divin Maître, livrons-nous au repentir avec les disciples. C'est constamment le temps de la prière, et jamais celui de l'ivresse, surtout dans une solennité. La solennité n'est pas établie pour que nous agissions d'une manière honteuse et que nous accumulions les péchés; elle l'est pour que nous effacions les péchés commis. Je n'ignore pas que je vous tiens inutilement ce langage; je ne cesserai pas néanmoins de vous le tenir. Si vous ne me prêtez pas tous une oreille favorable, vous ne me repousserez pas tous; et même, dans le cas où je rencontrerais une telle répulsion, ma récompense n'en serait que plus grande, et vous n'auriez fait qu'aggraver votre jugement. C'est pour vous arrêter sur cette pente que je ne cesserai de vous parler; peut-être enfin, peut-être atteindrai-je mon but, à force de persévérance. Je vous en conjure donc, pour que ceci ne tourne pas à notre condamnation, donnons au Christ la nourriture, le breuvage, le vêtement : voilà ce qui nous rendra dignes de cette table.

Avez-vous entendu les hymnes sacrés ? Avez-vous vu les noces spirituelles ? avez-vous pris part aux chœurs des séraphins et place parmi les puissances célestes ? ne perdez pas une semblable joie, ne répandez pas ce trésor, n'y substituez pas l'ivresse, mère du chagrin, triomphe du démon, source intarissable de maux. De là un sommeil semblable à la mort, les pesanteurs de tête, les infirmités, les absences de mémoire, toujours l'image de la mort. Dans un état d'ivresse, vous ne voudriez pas vous trouver avec un ami; quand vous avez le Christ au dedans de vous-même, comment osez-vous, je vous le demande, vous mettre dans cet état ? – Vous aimez les délices ? – Mettez donc un terme à vos excès. Je veux, moi aussi, que vous soyez dans les délices, mais dans les vraies délices, celles qui ne se flétrissent jamais. Quelles sont donc les délices vraiment dignes de ce nom et qui fleurissent toujours ? Appelez le Christ à partager votre repas, donnez-lui du vôtre ou plutôt rendez-lui le sien; en cela, vous goûterez un plaisir sans limites et que le temps ne saurait altérer. Il n'en est pas ainsi des objets sensibles; ils s'évanouissent aussitôt qu'ils ont paru, et puis celui qui s'est plongé dans les délices n'est pas plus avancé que celui qui n'en a pas goûté, il l'est même moins. Le dernier se tient comme dans un port tranquille, tandis que le premier est assailli d'une nuée de maladies et ne peut pas résister à la tourmente. Voulons-nous éviter de tels désordres, pratiquons la modération. Nous aurons ainsi la santé du corps, et de plus nous mettrons notre âme en sûreté, nous échapperons aux maux de la vie présente et de la vie future. Puisse-nous tous, après les avoir évités, posséder le royaume, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.